

Fondation québécoise du cancer

États financiers
Au 31 décembre 2022

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation québécoise du cancer,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la Fondation perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, les apports reportés, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons, par conséquent, exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette inc. ¹

Mallette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 19 avril 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A114098

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

PRODUITS

Dons et activités de financement (annexe A)	4 978 518	\$ 3 921 801	\$
Produits de services (annexe B)	3 090 453	1 862 758	
Produits découlant des placements à la juste valeur	196 150	69 090	
Produits d'intérêts	7 726	2 490	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	98 260	93 259	
Revenus locatifs	20 226	20 226	
Autres revenus	103 256	366 466	
	8 494 589	6 336 090	

CHARGES

Dons et activités de financement (annexe A)	1 547 419	1 498 704	
Charges de services (annexe B)	4 360 898	3 793 236	
Frais de développement des services (annexe C)	484 507	437 294	
Frais d'administration (annexe D)	143 893	134 364	
Amortissement des immobilisations corporelles	231 423	222 961	
Amortissement des actifs incorporels	29 400	23 146	
	6 797 540	6 109 705	

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

1 697 049 226 385

AUTRES ÉLÉMENTS

Variation de la juste valeur des placements	(656 617)	232 362	
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST)	-	495 367	
	(656 617)	727 729	

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT EXCÉDENT DES LEGS ET PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS

1 040 432 954 114

EXCÉDENT DES LEGS ET DES PRODUITS DÉCOULANT DES PLACEMENTS SUR LES BESOINS REQUIS POUR FINANCER LES PROGRAMMES ET SERVICES

- 109 898

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

1 040 432 \$ 1 064 012 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

	Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE,						
début de l'exercice	2 049 691 \$	472 535 \$	1 871 307 \$	5 163 578 \$	9 557 111 \$	8 486 739 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(162 563)	(50 352)	-	1 253 347	1 040 432	1 064 012
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	148 159	-	-	(148 159)	-	-
Apports reçus à titre de dotation (note 12)	-	4 845	-	(4 845)	-	6 360
SOLDE, fin de l'exercice	2 035 287 \$	427 028 \$	1 871 307 \$	6 263 921 \$	10 597 543 \$	9 557 111 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

BILAN

Au 31 décembre

2022

2021

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 731 345 \$	1 974 462 \$
Créances (note 4)	407 466	125 718
Frais payés d'avance	84 054	49 390

2 222 865 2 149 570

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

7 547 545 6 515 164

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

5 021 963 5 058 912

ACTIFS INCORPORELS (note 7)

58 362 34 077

14 850 735 \$ 13 757 723 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2022

2021


PASSIF

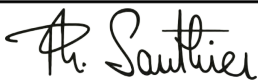
PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	934 655 \$	688 754 \$
Produits reportés	200 309	402 787
	1 134 964	1 091 541
APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE (note 9)	73 190	65 773
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	3 045 038	3 043 298
	4 253 192	4 200 612
ACTIF NET		
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	2 035 287	2 049 691
Reçu à titre de dotation (note 12)	427 028	472 535
Affecté (note 12)	1 871 307	1 871 307
Non affecté	6 263 921	5 163 578
	10 597 543	9 557 111
	14 850 735 \$	13 757 723 \$

ÉVENTUALITÉ ET ENGAGEMENTS (notes 13 et 14)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur


_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	1 040 432 \$	1 064 012 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	231 423	222 961
Amortissement des actifs incorporels	29 400	23 146
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(98 260)	(93 259)
Variation du Fonds Félix Deslauriers-Hallée	7 417	11 670
Revenus de placements capitalisés	(167 402)	(175 909)
Variation de la juste valeur des placements	656 617	(232 362)

1 699 627 820 259

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

(272 989) 373 681

1 426 638 1 193 940

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(5 440 669)	(2 032 578)
Produit de la cession de placements	3 919 073	232 813
Acquisition d'immobilisations corporelles	(194 474)	(74 200)
Acquisition d'actifs incorporels	(53 685)	(10 847)

(1 769 755) (1 884 812)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	100 000	-
Apports en espèces reçus à titre de dotation	-	6 360

100 000 6 360

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(243 117) (684 512)

ENCAISSE, début de l'exercice

1 974 462 2 658 974

ENCAISSE, fin de l'exercice

1 731 345 \$ 1 974 462 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en 1979 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de soutenir au quotidien les personnes atteintes de cancer et leurs proches en offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des usagers à l'hébergement sont comptabilisées lorsque les services sont rendus.

Les droits d'inscription aux activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les autres apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés aux résultats.

Ventilation des charges

La Fondation se livre à trois types d'activités : dons et activités de financement, services et administration. Les charges de chacune de ces activités se composent des salaires et charges sociales, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Elle assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de la Fondation et à chacune de ses missions.

La Fondation ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'elle utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale et les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Frais d'administration : au prorata du temps consacré à la gestion de chacune des activités;
- Frais de publipostage : en proportion du contenu d'information dans les envois de publipostage, soit 35 % dans les charges de services et 65 % dans les charges liées aux dons.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisses	linéaire	2 % et 4 %
Équipement informatique	linéaire	33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipements	linéaire	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 33 %.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de frais d'administration de 548 488 \$ (2021 - 496 462 \$) et de charges relatives au publipostage de 376 332 \$ (2021 - 498 506 \$) a été ventilé comme suit :

			2022	2021
	Frais d'administration	Charges de publipostage	Total	Total
Dons et activités de financement	82 212 \$	243 908 \$	326 120 \$	398 498 \$
Services	322 383	132 424	454 807	462 106
Administration	143 893	-	143 893	134 364
	548 488 \$	376 332 \$	924 820 \$	994 968 \$

4. CRÉANCES

	2022	2021
Dons et legs	54 370 \$	69 962 \$
Taxes à la consommation	47 903	43 758
Autres	16 867	11 998
Allocation exceptionnelle en complément de l'entente d'hébergement en lien avec la pandémie	288 326	-
	407 466 \$	125 718 \$

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2022	2021
Fonds communs de placement		
Obligations	2 734 420 \$	2 798 381 \$
Actions	4 386 307	3 244 209
	7 120 727	6 042 590
Fonds privés - La Fondation du Grand Montréal	426 818	472 574
	7 547 545 \$	6 515 164 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	285 501 \$	- \$	285 501 \$	285 501 \$
Bâtisses	7 955 194	3 565 401	4 389 793	4 554 297
Équipement informatique	295 346	264 712	30 634	32 623
Matériel roulant	23 342	23 342	-	-
Mobilier et équipements	1 398 624	1 082 589	316 035	186 491
	9 958 007 \$	4 936 044 \$	5 021 963 \$	5 058 912 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2022		2021	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	344 721 \$	286 359 \$	58 362 \$	34 077 \$

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2022		2021	
Comptes fournisseurs et frais courus			487 742 \$	273 970 \$
Salaires, retenues à la source et contributions			446 913	414 784
			934 655 \$	688 754 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

9. APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, soit le Programme à Félix.

	2022	2021
SOLDE, début de l'exercice	65 773 \$	54 103 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	11 485	13 007
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(4 068)	(1 337)
SOLDE, fin de l'exercice	73 190 \$	65 773 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction des hôtelleries de la Mauricie et de l'Outaouais, à l'agrandissement de l'hôtellerie de l'Estrie et à l'acquisition de mobilier et équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
SOLDE, début de l'exercice	3 043 298 \$	3 136 557 \$
Apports affectés à l'achat de mobilier et équipements	100 000	-
Montants amortis dans les résultats	(98 260)	(93 259)
SOLDE, fin de l'exercice	3 045 038 \$	3 043 298 \$

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

La Fondation contribue au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) des employés jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé, en se basant sur les années d'ancienneté et le niveau hiérarchique de ceux-ci. Pour pouvoir profiter de cette contribution, l'employé doit cotiser au régime pour un montant équivalent. Le coût total comptabilisé en 2022 au titre du régime à cotisations définies de la Fondation est de 80 687 \$ (2021 - 73 847 \$).

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

12. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 200 000 \$ (2021 - 200 000 \$) grevé d'affectation interne et un montant de 227 028 \$ (2021 - 272 535 \$) grevé d'affectations externes en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts sont conservés au fonds de dotation jusqu'à ce que le capital du fonds de dotation ait atteint 500 000 \$.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation n'a affecté aucun montant (2021 - 109 898 \$) afin de pourvoir aux charges d'opérations des exercices futurs pour lesquelles les legs testamentaires et les produits découlant de placements seront insuffisants. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. ÉVENTUALITÉ

Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST)

La Fondation a comptabilisé un montant de 495 367 \$ en 2021 et un montant de 953 106 \$ en 2020 à titre de produit de subventions dans le cadre des programmes Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et Subvention salariale temporaire (SST). La méthode de calcul utilisée en 2021 pour établir le montant des subventions réclamées est semblable à celle utilisée en 2020. Ces subventions salariales se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités gouvernementales.

14. ENGAGEMENTS

Contrats

La Fondation s'est engagée par contrats jusqu'en 2027 pour divers contrats de services. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 207 827 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023 -	91 688 \$
2024 -	74 212 \$
2025 -	34 953 \$
2026 -	6 572 \$
2027 -	402 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2022

14. ENGAGEMENTS (suite)

Baux emphytéotiques

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Trois-Rivières, échéant le 4 octobre 2103, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Le prix de cession du bail était de 99 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Gatineau, échéant le 20 septembre 2104, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Le prix de cession du bail était de 1 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

Ententes de gestion d'hôtelleries

La Fondation s'est engagée par contrat de services à opérer une hôtellerie à Lévis jusqu'en 2025.

De plus, la Fondation a signé une entente selon laquelle elle s'engage à opérer une hôtellerie à Québec jusqu'en 2026.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements en actions de sociétés cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

16. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

A - DONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2022		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	1 123 429 \$	243 908 \$	879 521 \$
Legs	820 842	99 710	721 132
Autres dons	1 185 704	560 734	624 970
	3 129 975	904 352	2 225 623
Activités de financement	1 848 543	385 462	1 463 081
Frais communs - événements	-	257 605	(257 605)
	4 978 518 \$	1 547 419 \$	3 431 099 \$

	2021		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	1 120 439 \$	324 029 \$	796 410 \$
Legs	322 617	72 149	250 468
Autres dons	1 224 533	529 469	695 064
	2 667 589	925 647	1 741 942
Activités de financement	1 254 212	306 156	948 056
Frais communs - événements	-	266 901	(266 901)
	3 921 801 \$	1 498 704 \$	2 423 097 \$

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

B - PRODUITS ET CHARGES DE SERVICES

	2022		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	755 340 \$	722 003 \$	33 337 \$
Estrie	316 653	453 497	(136 844)
Outaouais	413 277	509 442	(96 165)
Mauricie	313 927	524 050	(210 123)
Lévis	463 545	424 562	38 983
Québec	794 808	549 833	244 975
	3 057 550	3 183 387	(125 837)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	5 403	460 312	(454 909)
Sensibilisation et appui	2 500	675 310	(672 810)
Programme d'aide à la vie quotidienne	25 000	41 889	(16 889)
	3 090 453 \$	4 360 898 \$	(1 270 445) \$
	2021		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	620 860 \$	652 863 \$	(32 003) \$
Estrie	252 366	427 491	(175 125)
Outaouais	388 915	465 377	(76 462)
Mauricie	252 402	486 550	(234 148)
Lévis	304 397	443 679	(139 282)
Québec	43 818	132 359	(88 541)
	1 862 758	2 608 319	(745 561)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	-	519 136	(519 136)
Sensibilisation et appui	-	665 781	(665 781)
	1 862 758 \$	3 793 236 \$	(1 930 478) \$

¹ L'aide gouvernementale à la clientèle octroyée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux au cours de l'exercice s'élève à 2 000 631 \$ présenté dans les revenus d'hébergement, plus un montant figurant dans les autres revenus de 103 049 \$, pour un total de 2 103 680 \$ (2021 - 1 555 815 \$).

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2022

2021

C - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

Salaires et charges sociales	240 896 \$	219 512 \$
Frais de bureau et d'occupation des locaux	10 424	12 169
Frais de déplacement et de représentation	45	316
Publicité	135 445	126 328
Services professionnels	97 697	78 969
	<hr/>	<hr/>
	484 507 \$	437 294 \$

D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	292 308 \$	279 032 \$
Frais bancaires et commissions - dons par cartes de crédit	140 900	116 388
Frais de bureau et d'occupation des locaux	13 864	16 061
Frais de déplacement et de représentation	8 640	7 106
Services professionnels	92 776	77 875
	<hr/>	<hr/>
	548 488	496 462
Portion imputée aux charges de services et aux charges liées aux dons et aux activités de financement	(404 595)	(362 098)
	<hr/>	<hr/>
	143 893 \$	134 364 \$
